

INFO SCOT

I E R S E M E S T R E 2 0 1 1

Bonne Année 2011

DANS CE
NUMÉRO :

L'édito

1

Les rendez-vous
du SCOT

1

DOSSIER
La mise en œuvre
du Plan Climat :
c'est parti !

2

3

Autres chantiers
du SCOT

4

Infos utiles

4

L'édito du Président

La mise en œuvre du Plan Climat est lancée !



L'année 2010 a été marquée par l'adoption de la loi portant « *Engagement National pour l'Environnement* » (Grenelle 2) qui confirme les SCOT dans leur rôle de document pilier de l'aménagement. Leurs champs d'intervention ont été élargis, notamment dans le domaine de l'énergie. Dans les Vosges Centrales, le Plan Climat - Energie Territorial et la Charte d'engagement pour sa mise en œuvre ont déjà anticipé ces nouvelles orientations nationales. En 2011, le SCOT des Vosges Centrales sera ainsi le second en France à entamer la mise en œuvre d'un Plan Climat.

Une autre loi en préparation devrait aussi donner prochainement aux SCOT et aux PLU la responsabilité de planifier l'urbanisme commercial. C'est pourquoi, je vous propose pour 2011 de faire le point sur la consommation foncière dans les zones d'activités économiques, comme prévu dans l'évaluation à mi-parcours du SCOT. Une attention spéciale sera accordée à la localisation des surfaces commerciales mais aussi au devenir des friches industrielles.

Dans le même temps, les travaux de mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le SCOT se poursuivront et devraient se concrétiser en 2011 par l'approbation d'un grand nombre de PLU, créant les conditions de réalisation des orientations d'aménagement que nous avons définies ensemble.

Pour finir, je tiens à vous assurer de mon engagement à vos côtés dans la poursuite de ces travaux, à la fois comme Président du SCOT des Vosges Centrales mais aussi comme Parlementaire et comme Porte-parole de la Fédération Nationale des SCOT afin de défendre le respect de l'esprit des SCOT et des préoccupations de terrain au niveau national.

Je vous souhaite une très bonne année 2011.

Michel HEINRICH

Président du Syndicat Mixte du SCOT des Vosges Centrales

Les rendez-vous du SCOT

1^e Rencontre des SCOT du Grand Est :

« *SCOT et Intercommunalité :
de l'Urbanisme Commercial
aux enjeux du Grenelle* »

→ 11 février 2011 : 9h15-16h45
Lieu : Maison des sports de
TOMBLAINE

Salon Planet'Energy :

→ 21 février 2011 à 10h30 :
Intervention sur le SCOT et le
Plan Climat au Centre des
Congrès d'EPINAL

Voyage en Autriche dans le Vorarlberg :

→ 1^e semaine de Juillet
(à confirmer)

Plan Climat : les prochains groupes de travail :

→ 14 février 2011 à 15h :

« *Mieux maîtriser l'énergie
et valoriser les énergies
renouvelables dans l'habi-
tat privé et social* »

Lieu : Grand Salon de l'Hôtel
de Ville à EPINAL

→ 28 mars 2011 à 14h30 :

« *Quelle mutualisation de
moyens pour la rénovation
thermique du patrimoine
public ?* »

Lieu : Grand Salon de
l'Hôtel de Ville à EPINAL

Bureau du SCOT :

→ 9 mai 2011 à 17h30
Lieu : Locaux du SCOT

Comité Syndical :

→ 16 Mai 2011 à 18h30
Lieu : Espace Cours d'Epinal

Ateliers Pédagogiques :

→ 7 avril 2011 à 18h :
« *Du PADD des PLU aux
opérations d'urbanisme
exemplaires* »
Lieu : Salle Polyvalente de
Deyvillers

→ 11 mai 2011 à 10h:
Petit matin du SCOT :
« *Approche Environnemen-
tale de l'Urbanisme (AEU)* »
Lieu : Salle Jules Ferry à
Thaon les Vosges

Animation Communication

Un animateur pour le Plan Climat

Jacques GRONDAHL a pris ses fonctions au Syndicat Mixte du SCoT le 3 janvier 2011 en tant que chargé de mission assurant l'animation du Plan Climat - Energie Territorial (PCET).



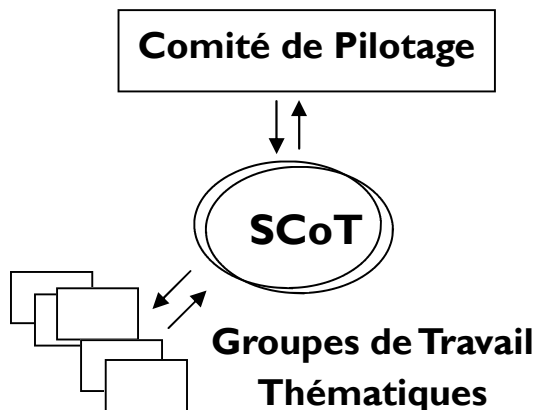
Auparavant, il était **Référent Energie, animateur du dispositif « Meuse Energies Nouvelles » depuis 2008 au Conseil Général de la Meuse**. En appui d'un réseau technique d'acteurs locaux, une de ses principales missions était l'accompagnement des collectivités pour inciter aux économies d'énergie et recourir aux énergies renouvelables. En communiquant sur les différentes aides techniques et financières, sa mission était de contribuer à l'émergence de projets exemplaires.

A présent, son rôle sera de mettre en œuvre le programme d'actions du Plan Climat - Energie Territorial avec l'appui du reste de l'équipe du SCoT, notamment en :

- ➔ **menant à bien les actions de communication et de sensibilisation portées par le Syndicat du SCoT,**
- ➔ **conseillant et accompagnant les communautés de communes et les communes qui souhaitent contribuer à la mise en œuvre du Plan Climat,**
- ➔ **impulsant et/ou suivant les actions menées par les autres partenaires du SCoT.**

N'hésitez pas à le contacter au 03 29 32 47 96 - jacques.grondahl@scot-vosges-centrales.fr

Organisation de la mise en œuvre



Le **Comité de Pilotage** est composé des représentants du SCoT, maître d'ouvrage du Plan Climat, des financeurs (ADEME et Région Lorraine) et des principaux partenaires.

Se réunissant annuellement, sa mission est de définir les orientations du plan climat, de valider son avancement et son programme d'actions pour l'année à venir sur la base d'un bilan annuel.

Le **Syndicat Mixte du SCoT** coordonne et anime les différents groupes de travail. Il est chargé d'impulser, de suivre et d'évaluer la mise en œuvre des actions du Plan Climat. Il rend compte au Comité de Pilotage de son avancée pour garantir le bon usage des fonds et lui permettre de renforcer les actions que ce dernier juge prioritaires.

Les **Groupes de Travail**, composés d'élus de communautés de communes et de communes, ainsi que des représentants des institutions partenaires, auront pour vocation de préciser les actions du Plan Climat et de faciliter leur mise en œuvre.

Des outils de communication au service des élus et des citoyens

Différents outils de communication seront déployés pour faire adhérer le plus grand nombre à la démarche (*élus de collectivités locales, grand public, jeunes...*) :

- ➔ **Campagnes d'informations** : des animations thématiques sur les économies d'énergie dans l'habitat, les énergies renouvelables ou encore les éco-matériaux seront adaptées aux publics ciblés.
- ➔ **Réseau Technique** : un réseau spécifique de partenaires sera monté pour partager l'information et la culture du Plan Climat. Au cœur de la dynamique territoriale, les participants s'enrichiront mutuellement du retour d'expériences de chacun et de celui du réseau régional et national des Plans Climat.
- ➔ **Image d'Epinal** : un partenariat avec l'imagerie d'Epinal permettra de pérenniser le message du Plan Climat par une production artistique inspiratrice des autres supports de communication.
- ➔ **Supports en tout genre** : site Internet du SCoT (www.scot-vosges-centrales.fr), guides de bonnes pratiques, plaquettes...

LES TEMPS FORTS 2011 DU PLAN CLIMAT

Été 2011 :

Voyage dans le Vorarlberg de 3 jours pour les élus et les partenaires, co-organisé par le SCoT et l'Association des Maires des Vosges

Réserver dès à présent la première semaine de juillet !

➔ Automne 2011 :

Fête du Plan Climat
(journée grand public)

du Plan Climat : c'est parti !

Chantiers SCoT - PCET 2011

Axe 1 : Pour un urbanisme durable

Accueil des entreprises dans le périmètre du SCoT :

- ➔ **Groupe de travail pour une stratégie concertée d'accueil des entreprises notamment commerciales :**

Ce groupe de travail à l'intention des élus des communautés de communes et des bourgs-centres traitera des zones d'activités en prévision, notamment de l'évaluation à mi-parcours du SCoT. De plus, le constat est fait que les phénomènes de concentration des activités commerciales vers les centres à rayonnement régional affaiblissent les villes moyennes, les bourgs centres et les pôles secondaires tout en allongeant les trajets des ménages pour s'approvisionner. Une réflexion sera aussi engagée pour étudier les leviers d'intervention possibles pour atténuer ces phénomènes. Le nouveau cadre législatif donne en effet au SCoT une place centrale dans la planification de l'urbanisme commercial. Le groupe de travail traitera également du devenir des friches industrielles et urbaines.

Actions liées :

- ➔ **Evaluation des consommations foncières dans les zones d'activités économiques,**
- ➔ **Suivi des implantations de surfaces commerciales de taille moyenne ou grande,**
- ➔ **Valorisation des friches industrielles : dispositif expérimental de requalification testé sur des sites pilotes.**

Ateliers pédagogiques du SCoT :

Déjà engagée depuis plus d'un an, avec l'appui de la DDT et du CAUE, cette initiative partenariale se renforce et propose :

- ➔ **Un suivi individualisé des communes** qui s'engagent dans un projet d'urbanisme durable (*écoquartiers ou écovillages, écozones d'activités, Approches Environnementales de l'Urbanisme (AEU), etc...*)
- ➔ **Des visites d'opérations exemplaires ou des rencontres d'élus** des communes engagées dans des opérations d'urbanisme durables (*voir Agenda p.1*)
- ➔ **Des conférences** pour l'ensemble des élus des communes du SCoT (*voir Agenda p.1*)

Appel à projets « Urbanisme durable »

Les communes ou communautés de communes intéressées par l'un des points ci-contre peuvent contracter l'équipe du Syndicat.

PALMARÈS

DES DEMARCHES EXEMPLAIRES

Un Palmarès sera également organisé cette année pour valoriser les démarches répondant aux orientations du Plan Climat. **Dès à présent, faites-nous connaître vos projets.**

Axe 2 : Mieux maîtriser l'énergie dans les bâtiments existants

Le Bilan Carbone® du territoire du SCoT a révélé que le secteur résidentiel provoquait 19% des émissions de gaz à effet de serre du fait de l'insuffisante isolation thermique des logements existants. La part des bâtiments tertiaires est de 6%.

Face à l'ampleur des besoins d'amélioration thermique des bâtiments existants, constatés lors des ateliers de concertation de 2010, la question d'une optimisation des dispositifs d'incitation est posée. L'intensification d'une implication concertée des collectivités locales, à l'échelle du territoire du SCoT a aussi été suggérée pour son effet potentiel de levier. C'est pourquoi pour aller plus loin ensemble, le Plan Climat propose deux groupes de travail aux communautés de communes et aux communes les plus concernées, en présence des partenaires institutionnels :

- ➔ **14 février 2011 :**

« Mieux maîtriser l'énergie et valoriser les énergies renouvelables dans l'habitat privé et social »

L'objectif sera de préciser et de mettre en œuvre une stratégie intercommunale partagée de soutien aux travaux de rénovation thermique dans l'habitat privé qui pourra notamment être testée dans le cadre des Opérations Programmées d'Amélioration de Habitat (OPAH) et de dispositifs d'appui aux propriétaires occupants en situation de précarité énergétique.

- ➔ **28 mars 2011 :**

« Quelle mutualisation de moyens pour la rénovation thermique du patrimoine public ? »

Il s'agira d'aider les communautés de communes et les communes intéressées à mieux cerner les besoins de rénovation thermique de leur patrimoine public et à réfléchir ensemble aux possibilités de mutualiser leurs moyens d'interventions pour réduire les coûts et optimiser les ressources en ingénierie.

Axe 3 : Encourager la production d'énergies renouvelables

Durant la phase de concertation du Plan Climat, de nombreuses initiatives ont été recensées en faveur des énergies renouvelables sur le territoire. Des investigations seront poursuivies pour identifier les possibilités d'actions à mener avec les autres partenaires.

Prévention des inondations par ruissellement des eaux pluviales

Les dernières réunions d'information sur les résultats de l'étude concernant la prévention des inondations par ruissellement des eaux pluviales se sont déroulées en novembre 2010.

La mise en œuvre des mesures de prévention relève désormais des maîtres d'ouvrages concernés (communes, syndicat intercommunal, particuliers, etc.).

Afin d'aider les communes à mieux prendre en compte ce risque naturel lors de l'élaboration des documents d'urbanisme, un dernier envoi de fiches pédagogiques sera effectué par le Syndicat du SCoT.

L'équipe technique du SCoT est à votre disposition pour tout complément d'information.

Suivi des documents d'urbanisme



Alexandre MARGUERY, urbaniste, a pris ses fonctions au Syndicat Mixte du SCoT le 19 novembre 2010 en remplacement de Pierre Alain Thiébaud, parti rejoindre un bureau d'études privé.

En 2010, il a travaillé à l'Agence d'urbanisme de la Région Mulhousienne sur la thématique foncière dans le cadre de l'élaboration du Programme Local de l'Habitat et du suivi du SCoT. **Il a notamment évalué la compatibilité des POS/PLU avec le SCoT.**

Désormais, il assure le suivi des documents d'urbanisme dans le territoire des Vosges Centrales et participe aux dossiers et études en rapport avec l'urbanisme.

Son rôle est de contribuer à la mise en œuvre du SCoT, par différentes missions :

- ➔ **Accompagnement des communes dans la mise en compatibilité de leur document d'urbanisme avec le SCoT,**
- ➔ **Contribution à la définition d'opérations d'urbanisme exemplaires (réflexion sur les opérations d'écoquartier, d'habitat durable, et d'approche environnementales de l'urbanisme, etc...)**
- ➔ **Contribution à des animations de sensibilisation des élus à l'urbanisme, notamment par la mise en place des « Petits matins du SCoT »**
- ➔ **Suivi du SIG (Système d'Information Géographique) du SCoT et participation aux études thématiques et à l'évaluation du SCoT**

Vous pouvez le contacter au 03 29 32 47 96 - alexandre.marguery@scot-vosges-centrales.fr

Informations légales

Directeur de publication : Michel HEINRICH

Président du Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales.

Diffusion : 300 exemplaires.

Imprimerie interne

Coordonnées du Syndicat Mixte du SCoT des Vosges centrales

29, avenue Victor Hugo à Epinal

Tel : 03 29 32 47 96

Fax : 03 29 35 22 03

Site Internet : www.scot-vosges-centrales.fr

syndicat@scot-vosges-centrales.fr

Les contacts :

Laurence BERTRAND - Directrice

laurence.bertrand@scot-vosges-centrales.fr

Annette Aubry - Secrétaire

annette.aubry@scot-vosges-centrales.fr

Alexandre MARGUERY - Chargé de l'assistance aux communes

alexandre.marguery@scot-vosges-centrales.fr

Jacques GRONDAHL - Chargé de Mission Plan Climat

jacques.grondahl@scot-vosges-centrales.fr

Le périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale s'étend sur **103 communes et 8 communautés de communes** :

